

## Communiqué de presse

### **CREER DES RESERVES D'EAU : pas de miracles.....des actes !**

En décembre 2015, il y a un an déjà, le Comité de bassin Adour-Garonne votait, à une très large majorité, une motion confirmant sa volonté de voir aboutir les projets d'augmentation de la ressource en eau d'ici à 2021 et regrettant le retard pris les dernières années.

En effet, de tout temps l'accès à l'eau a été d'une importance stratégique et le socle du développement de toute société. Sécuriser l'approvisionnement en eau est indispensable pour créer de la valeur ajoutée et des emplois sur notre territoire, et ce pour tous les usages : milieux aquatiques et soutien d'étiage, alimentation en eau potable, industrie, agriculture, tourisme.

Au vu du niveau de déficit structurel en période d'étiage (220 millions de m<sup>3</sup>), de la disponibilité de l'eau en hiver (pluviométrie annuelle : 90 milliards de m<sup>3</sup>) et de la nécessité de s'adapter au changement climatique (augmentation de la température et de l'évapotranspiration, et donc du déficit), la création de nouvelles réserves est indispensable, et primordiale pour les générations futures. L'étude prospective Garonne 2050 avait d'ailleurs montré que la création de réserves était une mesure d'adaptation au changement climatique «sans regret», nécessaire quel que soit le scénario envisagé pour le futur. En complément, des mesures d'amélioration de l'efficacité de l'utilisation de l'eau sont indispensables, mais elles ne sont pas, seules, suffisantes pour restaurer durablement les équilibres et assurer l'avenir.

Cette semaine, le Comité de bassin Adour-Garonne et le réseau européen des Organismes de bassin se réunissent à Lourdes. Un thème commun à ces deux réunions : le Changement climatique. A cette occasion, nous souhaitons faire le bilan concret de l'année écoulée et préparer l'avenir de nos territoires.

L'été 2016 qui vient de s'achever est un exemple significatif. Dans les territoires où des réserves en eau ont été créées, le débit des rivières a été maintenu à un niveau satisfaisant, l'irrigation a permis aux cultures de moins souffrir de la sécheresse, les entreprises n'ont pas eu de difficultés. A contrario, dans les territoires ne bénéficiant pas d'un accès sécurisé à l'eau, les milieux ont été fragilisés, l'accès à l'eau potable a parfois été difficilement assuré, certaines entreprises ont dû réduire leurs activités et les rendements des cultures non irriguées sont souvent catastrophiques.

Cependant, force est de constater que les avancées concrètes tardent. Malgré notre forte implication dans la mise en œuvre de projets de territoires, les contraintes réglementaires et financières persistent, les calendriers s'allongent, donnant insuffisamment de perspectives d'avenir.

L'économie française doit être soutenue par les mêmes ambitions que ses voisins européens. La Directive Cadre Européenne sur l'Eau semble ne pas s'appliquer de la même façon en France et dans d'autres pays européens. Au même moment en Espagne, si proche de nous, les nouveaux plans hydrologiques 2015-2021 planifient une extension de 20% des surfaces irriguées. C'est pourtant la même Directive Cadre Européenne sur l'eau qu'en France qui s'y applique. La révision de cette Directive d'octobre 2000 est désormais engagée. Aussi, nous exigeons un véritable état des lieux de sa déclinaison dans tous les pays européens avant de débattre de sa nouvelle rédaction.

Notre comité de bassin a décidé de créer un groupe de réflexion sur notre plan d'adaptation au changement climatique qui ne doit pas, pour autant, retarder les projets en cours. La première réunion s'est déroulée dans un climat d'écoute, de respect mutuel et de constat des convergences et des divergences.

Nous demandons que l'objectif de création de réserves pour tous les usages, notamment dans le cadre de projets de territoires, soit confirmé dans nos objectifs, avec un plan d'action opérationnel financé et un calendrier précis et resserré.

Notre appel de LOURDES est serein, ferme et ambitieux pour l'économie, les milieux et l'avenir des générations futures. La porte d'un dialogue confiant, transparent et loyal est plus que jamais ouverte.

Contacts : Adebag : [adebag@cci47.fr](mailto:adebag@cci47.fr)

Chambres d'agriculture : Elisabeth UMINSKI (06-83-89-94-52) et Lysiane BACHELIER (06-82-42-47-83)